



Strasbourg, le 18 mars 2024

CDL-PL-PV(2024) 001syn
Or. Engl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

138^e SESSION PLÉNIÈRE

Venise, 15-16 mars 2024

CARNET DE BORD

La Commission de Venise :

- A tenu un échange de vues avec M. Pedro Rollán Ojeda, président du Sénat de l'Espagne, et avec Mme Isaura Leal Fernández, deuxième secrétaire du Bureau du Congrès des députés, et a adopté l'avis sur les exigences en matière d'Etat de droit relatives aux amnisties, eu égard en particulier à la proposition de loi parlementaire espagnole « sur la loi organique sur l'amnistie pour la normalisation institutionnelle, politique et sociale de la Catalogne », précédemment examiné par les sous-commissions sur l'État de droit et sur la justice constitutionnelle lors de leur réunion conjointe du 14 mars 2024 ;
- A tenu un échange de vues avec M. Emil Dechev, ministre adjoint de la Justice de **Bulgarie**, et a adopté :
 - o l'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction générale des droits de l'homme et de l'Etat de droit (DGI) du Conseil de l'Europe sur le Code de conduite éthique des juges bulgares ; et
 - o l'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction générale des droits de l'homme et de l'Etat de droit (DGI) du Conseil de l'Europe sur le Code de conduite éthique des procureurs et enquêteurs bulgares ;
- A adopté l'avis sur certaines questions relatives au fonctionnement de la Cour constitutionnelle de **Bosnie-Herzégovine**, précédemment examiné par les sous-commissions sur l'État de droit et sur la justice constitutionnelle lors de leur réunion conjointe du 14 mars 2024 ;
- A tenu un échange de vues avec M. Balázs Orbán, Directeur politique du Cabinet du Premier ministre de **Hongrie**, et a adopté l'Avis sur la Loi LXXXVIII de 2023 sur la protection de la souveraineté nationale en Hongrie, précédemment examiné par les Sous-commissions sur les institutions démocratiques et sur l'État fédéral et régional lors de leur réunion conjointe du 14 mars 2024 ;
- A tenu un échange de vues avec M. Henri Khoury, ministre de la Justice du **Liban**, et avec M. Georges Okais, Président de la sous-commission parlementaire de l'administration et de la justice, et a adopté l'avis sur le projet de loi relatif au pouvoir judiciaire administratif du Liban ;
- A adopté le **rapport sur le bicamérisme**, précédemment examiné par les sous-commissions sur les institutions démocratiques et sur l'État fédéral et régional lors de leur réunion conjointe du 14 mars 2024 ;
- A adopté le **rapport annuel d'activités 2023** ;
- A approuvé la **compilation** des avis et rapports de la Commission de Venise concernant la **formation électorale** et la compilation concernant **les administrations électorales centrales** ;
- A été informée des suites données à l'avis sur le projet de loi portant modification de la loi relative au Conseil supérieur des juges et des procureurs de Bosnie-Herzégovine ; à l'avis sur la loi sur la prévention des menaces à la sécurité nationale liées à l'influence excessive de personnes ayant un poids économique ou politique important dans la vie publique (oligarques) en **Ukraine** ; à l'avis final sur le projet de loi sur la désoligarchisation en **Géorgie** et à l'avis final sur la limitation de l'influence économique et politique excessive dans la vie publique (désoligarchisation) dans la **République de Moldavie** ;
- A élu P. Vilanova Trias (Andorre) à la **présidence de la sous-commission sur l'État fédéral et régional**, pour un mandat expirant en décembre 2025 ;
- A tenu un échange de vues avec M. Adam Bodnar, ministre de la Justice de **Pologne**, sur l'État de droit en Pologne ;

- A tenu un échange de vues avec les membres du **Bureau de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle** ;
- A tenu un échange de vues avec les représentants du **Comité des Ministres**, de l'**Assemblée parlementaire** et du **Congrès des pouvoirs locaux et régionaux** du Conseil de l'Europe ;
- A tenu un échange de vues avec M. Luigi Zanin, directeur de la coopération internationale, **Regione Veneto** ;
- A été informée de la participation de la Commission de Venise en tant que conseiller juridique aux missions d'**observation électorale** de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ;
- A confirmé les dates des prochaines sessions plénières comme suit : 21-22 juin 2024 ; 11-12 octobre 2024 ; 6-7 décembre 2024.

L'avis sur la Bosnie-Herzégovine a été préparé dans le cadre du mécanisme de coordination des services d'experts du programme conjoint UE/CdE « Facilité horizontale II », cofinancé par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.